

LE JUMELAGE

Le 35^e anniversaire du jumelage

Sous une pluie battante, le vendredi 27 avril 2007, les habitants de La Motte Chalancon sont partis pour revoir leurs amis stembertois le temps d'un long week-end (4 jours) pour fêter le 35^e anniversaire du jumelage Stembert / La Motte Chalancon.

Sous un soleil radieux, le samedi 28 avril, le car des mottois fut accueilli par un cortège de voitures garnies aux couleurs françaises et belges. Il les conduisait devant la salle « Chanteloup » où les familles d'accueil les attendaient avec impatience... Une arrivée digne de stars ! vers 13h, les retrouvailles et la répartition dans les familles étant faites, les stembertois et les mottois se sont retrouvés le temps d'un repas : une très bonne potée liégeoise agrémentée des discours de bienvenue chaleureux. Puis vers 15h, rendez-vous chez les Intimes Carabiniers de Stembert pour le tir du jumelage où le chauffeur du car, Serrge, remportera la coupe après de nombreux coups tirés sur un blason qui finalement est tombé. Ainsi se termina la première journée.

Le Dimanche 20 avril, commence à 10h avec un cortège composé de représentants des mouvements patriotiques locaux : stembertois, et mottois dont trois en tenue de pompiers se rendent à l'église où se déroulera la cérémonie œcuménique du V Day et du jumelage en association avec la FNC. A l'issue de l'office, dépôt de gerbes au monument aux morts et tous repartent en cortège de nouveau vers la salle pour le verre de l'amitié. Dès 13h30, tous étaient conviés à être de retour devant « Chanteloup » pour le départ des visites de la région sous forme de rallye surprise avec au programme : la brasserie « Grain d'Orge » où sont brassées les bières « Youp » et « Brice », une visite appréciée de tous. Ensuite la siroperie Myssen à Aubel, où l'on fabrique un sirop à tartiner composé de poires et pommes cuites. Ensuite, visite du cimetière américain de Henri Chapelle, commentée par le surintendant chargé de mission sur ce territoire appartenant aux Etats-Unis d'Amérique. Pour finir les visites, tout le monde s'est retrouvé aux trois bornes où les trois frontières (Belgique, Pays-bas et Allemagne se rejoignent.

Pour clôturer la journée, dès 21 h, après le repas dans les familles, une très bonne soirée karaoké. Le lundi à 15h, visite du grand théâtre de Verviers, exclusivement réservée aux mottois, vers 17h, beaucoup de stembertois rejoignaient le groupe afin d'assister à la cérémonie officielle des autorités de la ville de Verviers et de la délégation mottoise. Remise de cadeaux, suivie de l'arrivée de la Confrérie de la Vervuj-riz qui intronisa deux mottois : deux pompiers en grande tenue, et fit déguster à tout le monde la célèbre « Tarte au Riz de Verviers ». Pour finir cette journée : un repas en commun avec au menu : pâté verviétois, potage aux chicons (endives) et crevettes, barbecue accompagné de crudités et de pommes de terre « pétées » ainsi qu'en dessert des boules de glace aux couleurs françaises. Le tout fut suivi d'une soirée dansante animée par un formidable orchestre.

Le 1^{er} mai, après un petit déjeuner en commun, l'heure arrive de planter l'arbre que le comité de jumelage de La Motte a apporté, et de dévoiler une stèle en marbre taillée par un stembertois, représentant l'écusson du jumelage avec comme devise « Notre jumelage ne se raconte pas, il se vit » : Stèle d'une telle beauté qu'elle produira beaucoup d'émotions... Très beau cadeau du Comité de Jumelage de Stembert !

Après toutes ces émotions, l'éternel chant « Ce n'est qu'un au-revoir » et les français repartent en car, les bras remplis de cadeaux, la tête remplie de bons moments et le cœur rempli de chaleur. Toutes les félicitations et un grand merci à toutes les personnes ayant participé de loin ou de près au jumelage, de rendre possible cette histoire d'Amour et d'Amitié. Merci amis stembertois, Monsieur le Maire, Messieurs Mesdames les Conseillers et au Corps de Sapeurs Pompiers d'avoir permis avec gentillesse que son drapeau flotte à Stembert.

Cécile CRETON